

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 23 (1986)  
**Heft:** 829

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

décisions qui ne sont plus conformes à nos principes humanitaires et donner satisfaction aux représentants des courants nationalistes.

Certains des cosignataires ont été confrontés d'assez près aux plus atterrants des aspects de la Seconde Guerre mondiale. Les enseignements qu'ils ont pu en tirer les obligent à réagir aux premiers indices d'une démission individuelle. Ils savent que la raison d'Etat et l'ordre venu d'en haut sont parvenus à faire taire la conscience de centaines de milliers d'hommes au nom de la nation, au nom de la race. Devoir se réhabituer à entendre des mots qu'on croyait définitivement condamnés grâce au jugement de l'intelligence est déjà pénible, assister simultanément à des refoulements synonymes de péril pour ceux qui en sont les victimes n'est pas soutenable.

En choisissant de mettre leur conscience avant l'ordre, les parrains ont choisi de défendre l'alliance de l'esprit et du cœur.

VR/YJ

## ÉCHOS DES MÉDIAS

L'imprimerie du *Tages-Anzeiger*, actuellement la plus grande et la plus moderne du pays va encore s'étendre. Terminée en 1984, elle avait coûté 140 millions, l'extension prévue est budgetée à 45 millions et permettra la production de journaux plus épais, ainsi que du nouveau journal du dimanche (début 1987) et d'autres titres.

\* \* \*

Erratum: la *Wochenzeitung* fêtera prochainement son *cinquième* anniversaire, et non son cinquantième, comme annoncé dans notre dernier numéro.

\* \* \*

L'union syndicale du Jura bernois a décidé de demander au congrès de novembre de l'Union syndicale suisse de pousser l'étude d'une centralisation de la presse syndicale. Il s'agit d'arriver progressivement à la production d'un hebdomadaire de qualité comprenant des pages réservées aux différentes fédérations.

## LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

# Le droit d'être idiot

J'étais en train de me prélasser au soleil, occupé à lire un article paru dans *Il Pediatria* du 30 juin 1986, d'où il ressortait que le nombre des cancers de la tyroïde chez les enfants augmentera de façon sensible, ces prochaines années, suite à Tchernobyl, lorsque — pan! — j'ouvre *La Suisse* du 1<sup>er</sup> août et découvre que l'une de mes Magdalénienes, Marinette — pardon: *Mariette Paschoud* — a de nouveau fait parler d'elle! Je passe sur les vagues que tout le monde connaît.

Dans cette même *Suisse* du 1<sup>er</sup> août, je lisais que le Grand Rabbin de Lausanne, George Vadnai, pour qui j'ai la plus parfaite estime, s'en prend à la malheureuse en déclarant: «qu'il est honteux que le corps enseignant vaudois (Dame M. P. enseignait l'histoire au Gymnase de la Cité) et l'armée suisse (elle est capitaine SFA et juge suppléant dans un tribunal militaire) comptent en leur sein une femme qui soutient un *faussaire*». Depuis, d'autres voix se sont fait entendre, demandant son renvoi.

Ma première réaction avait été d'espérer vivement qu'on passerait par-dessus cette honte...

Toutes réflexions faites, je maintiens ce point de vue:

D'une part, parce que le droit d'être idiot est sacré, comme l'a fort bien montré Benjamin Dolinger\*. En second lieu, parce que c'est se tromper complètement sur nos gymnasiens que de penser qu'ils puissent être influencés de cette manière. Dans le «pire» des cas, Dame P. suscitera un ou deux gauchistes. Mais on est en droit d'espérer aussi que l'un ou l'autre sera poussé à lire les admirables livres de Léon Poliakov sur l'histoire de l'antisémitisme ou les beaux textes de mon ami Pierre Katz. D'autre part enfin, parce qu'une mesure d'exclu-

sion me paraît dangereuse. On connaît le processus: l'intéressé(e) se pose en victime. Et puis, prenant prétexte qu'on a, par exemple, interdit les fronts (1939-1940), on en profite pour interdire aussi le parti communiste et l'aile gauche du parti socialiste — rappelez-vous — et l'on prive de leur siège de conseiller national obtenu fort démocratiquement MM. Nicole, Ernest Gloor (futur membre du CICR), etc. On exclut M. P. et gaillardement, on cherche noise à Victor Ruffy, Masnata, etc.

Je me vois malheureusement contraint d'ajouter quelques mots: Dans *La Nation* du 16 août, M. Philibert Muret croit devoir mettre en cause *Domaine Public*, qui écrivait le 7 août, à propos de la *liberté d'expression* qu'elle «assure à chacun de pouvoir émettre des idées, même et surtout lorsqu'elles ne sont pas conformes à l'opinion de la majorité...». Et de parler à propos de *Mariette de Berufsverbot*; et de conclure que «ces propos raisonnables» (de DP) sont exactement applicables à son cas. Ceci me semble témoigner d'une confusion d'esprit grave!

Si je dis que les thèses de Saint Augustin me paraissent dangereuses, et que quant à moi, je me sens porté vers le manichéisme, voire vers les idées de Julien l'Apostat, j'émets une *opinion*, et je dois être libre de l'exprimer. En revanche, si je dis que Néron était le meilleur des hommes; que jamais il n'a donné de chrétiens aux lions ou ne les a fait brûler, les ayant préalablement enduits de poix, je n'émets pas une opinion, mais une *contre-vérité* (et disons-le, une connerie) (oh! pardon: voilà que j'ai dit un vilain mot — ma grand-mère ne serait pas du tout contente), ce qui est tout différent. Verrait-on un astronome enseigner à ses élèves que le soleil tourne bel et bien autour de la terre? Je vous laisse décider.

... Mais lisez plutôt le dernier *Ziegler*, auquel s'en prend également Ph. M. dans le même article.

JC

\* *Le Droit d'être idiot*, Ed. Eureka, Prix de l'Académie Lutèce.